

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL
6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL
Réunion du 24 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre octobre à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Saint-Désiré, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation : 17 octobre 2022

Délégués en exercice : 28

Délégués présents : 22

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : COULANJON J., DESSALLES N., DUBREUIL A., MANGERET C., CHEMINET JL., LECLERC C., DAUGERON D., ABRANOWITCH S., PENAUD JP., TABOURET V., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., NAQUET C., DUNEAUD JL., VERMEZ N., DUCHIER C. ROLIN S., ANTONIOTTI L., JACQUOT C., PETIT E., PALLIOT JM.

Délégués excusés : DOUSSET B., CHARRET T. (pouvoir à C. LECLERC), AVELINE P. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), MORANNE L. (pouvoir à A. DUBREUIL), DUMONTET B., LAMOTTE JM. (pouvoir à C. DUCHIER), LAMY R. (pouvoir à L. ANTONIOTTI),

Revitalisation des Centres Villes et Centres Bourgs – Choix du bureau d'études

Le Président rappelle qu'une consultation a été lancée pour la maîtrise d'œuvre de l'étude Revitalisation des Centres Villes et Centres Bourgs (RCVCB) qui sera menée à l'échelle du territoire pour l'ensemble des communes par la Communauté de Communes du Pays d'Huriel. Il explique que 4 bureaux d'études ont candidaté : Axe Saone, Oxygia, Synopia et Urbanea. Les propositions ont été examinées par la commission d'Appel d'offres et la commission en charge de cette étude.

Deux bureaux d'études ont été auditionnés et la commission se déclare favorable à l'offre du cabinet URBANEA en raison de sa méthodologie claire et adaptée au territoire. De plus, après négociation, ce bureau a diminué son offre de 17 %. Le Président propose au Conseil Communautaire de retenir cette offre.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ✓ de suivre l'avis de la commission et de retenir l'offre du cabinet URBANEA pour un montant de 287 925 € HT,
- ✓ d'autoriser le Président à signer l'acte d'engagement correspondant.

Pour copie conforme,
Huriel, le 28 octobre 2022
Le Président,
Jean-Elie CHABROL

